

## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Page 1 sur 4

### Nylar 4 EW (N°HSE : 6373)

Rév. n°1

Date de diffusion : 23 octobre 2003

#### 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ

Nom du produit	Nylar 4 EW
Société	PelGar International Ltd Unit 13, Newman Lane Industrial Estate, Newman Lane, Alton, Hampshire GU34 2QR, Royaume-Uni Tél. : +44 (0) 1420 80744 Fax : +44 (0) 1420 80733
Code produit	PGF263

#### 2. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Composants dangereux	Pyriproxyfène 1-10 % 95737-68-1 N;R50/53
	Solvant Naphtha (pétrole), aromatique lourd 1-10 % N;R51/53 Xn;R65
	Propylène glycol 1-10 % 57-55-6

#### 3. IDENTIFICATION DES RISQUES

Principaux risques	Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
--------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

#### 4. PREMIERS SECOURS

Contact avec la peau	Peut entraîner une irritation de la peau chez les personnes sensibles. Retirer les vêtements contaminés et rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau savonneuse. Si l'irritation persiste, consulter un médecin. Nettoyer et sécher tout vêtement contaminé avant de l'utiliser à nouveau.
Contact avec les yeux	Peut provoquer une irritation des yeux chez les personnes sensibles. Rincer immédiatement et abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.
Inhalation	L'inhalation de vapeurs ou de pulvérisations peut irriter le système respiratoire. En cas d'exposition à des vapeurs, des pulvérisations ou à des émanations du solvant, se rendre à l'air libre. Consulter immédiatement un médecin.
Ingestion	Ne pas provoquer de vomissements. Si la personne est consciente, lui rincer la bouche à l'eau. Consulter ensuite un médecin et lui montrer l'étiquette du produit ou cette fiche d'informations de sécurité.
Conseils d'ordre général	En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (lui montrer l'étiquette dans la mesure du possible).

#### 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Produits d'extinction appropriés	En cas d'exposition des récipients au feu, maîtriser leur température par vaporisation d'eau. Combattre le feu environnant à l'aide de mousse résistante à l'alcool, de poudre sèche, de dioxyde de carbone ou d'eau pulvérisée.
Produits d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité	Ne pas utiliser de jets d'eau.
Risques spécifiques	Le produit possède un point d'éclair mais ne permet pas à la combustion de s'entretenir d'elle-même. Éviter tout écoulement dans des cours d'eau, les canalisations ou les égouts.

# Nylar 4 EW

Rév. n°1

Date de diffusion : 23 octobre 2003

**Équipement de protection spécial pour les pompiers** En cas d'incendie, porter un appareil respiratoire autonome ainsi que des gants et des bottes adaptés.

## 6. MESURES EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

<b>Protection des personnes</b>	Porter des vêtements de protection appropriés, des gants et une protection pour les yeux / le visage. Cf section 8.
<b>Protection de l'environnement</b>	Maîtriser ou absorber toute fuite de liquide avec de la terre ou du sable. Ne pas laisser le produit contaminer les eaux souterraines. Ne pas jeter dans les eaux de surface ni dans les conduits sanitaires. Empêcher toute autre fuite ou déversement, à condition que cela ne présente aucun danger.
<b>Méthodes d'élimination</b>	Absorber à l'aide d'un matériau absorbant inerte. Transférer dans un récipient convenablement étiqueté. Nettoyer ensuite la zone de déversement avec de l'eau, en veillant à empêcher toute pénétration des eaux résiduelles dans les canalisations d'évacuation des eaux de surface. Tout déversement ou écoulement non contrôlé dans des cours d'eau doit être signalé aux autorités compétentes de votre pays / région.

## 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

<b>Manipulation</b>	En cas de risque d'éclaboussures, porter des protections homologuées pour les yeux. En cas de risque de vapeurs de pulvérisation, porter un appareil respiratoire homologué approprié. En cas de risque de contact avec la peau, porter des gants en caoutchouc ainsi que des vêtements de protection imperméables appropriés. Dans la mesure du possible, utiliser dans un endroit parfaitement ventilé. Respecter systématiquement les règles d'hygiène lors de toute manipulation de produits chimiques. Ne pas fumer, manger ou boire en manipulant ce produit. Se laver les mains, le visage et les zones de peau exposées après toute utilisation, ainsi qu'avant de manger, de boire ou de fumer. Lire l'étiquette avant toute utilisation.
<b>Stockage</b>	Maintenir le récipient bien fermé. Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Conserver hors de portée des enfants. Conserver à l'écart des denrées alimentaires et de la nourriture pour animaux.

## 8. LIMITES D'EXPOSITION / PROTECTION DES PERSONNES

<b>Limite(s) d'exposition</b>	Solvant Naphta (pétrole), aromatique lourd MPT (ppm) : 25 (pour le triméthylbenzène). MPT (mg / m <sup>3</sup> ) : 125 (pour le triméthylbenzène). Propylène glycol : MPT (ppm) : 150, MPT (mg / m <sup>3</sup> ) : 470.
<b>Protection respiratoire</b>	Appareil respiratoire homologué approprié en cas d'exposition aux vapeurs de pulvérisation.
<b>Protection des mains</b>	Gants synthétiques en caoutchouc ou en PVC.
<b>Protection des yeux</b>	En cas de risque d'éclaboussures, porter des lunettes de protection.
<b>Protection de la peau et du corps</b>	Vêtements et bottes imperméables

## 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

<b>Description</b>	Liquide
<b>Couleur</b>	Blanc
<b>Odeur</b>	Légèrement « aromatique »
<b>pH</b>	6,5
<b>Point / plage d'ébullition</b>	100°C
<b>Point d'éclair</b>	Entre 22°C et 55°C
<b>Propriétés explosives</b>	Sans objet
<b>Propriétés d'oxydation</b>	Sans objet
<b>Pression de vapeur</b>	Non communiquée
<b>Densité relative</b>	1,01

# Nylar 4 EW

Rév. n°1

Date de diffusion : 23 octobre 2003

**Solubilité dans l'eau** Miscible à l'eau.

**Coefficient de répartition (n-octanol / eau)** Non communiqué

## 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

**Stabilité** Stable dans les conditions de stockage recommandées.

**Conditions à éviter** Chaleur, flammes et étincelles.

**Matériaux à éviter** Agents fortement oxydants.

**Produits de décomposition dangereux** La combustion ou la décomposition thermique génère des émanations toxiques et irritantes.

## 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

**Toxicité aiguë** **ORL RAT** LD50 > 10 000 mg / kg  
**CUTANÉE RAT** LD50 > 5 000 mg / kg

**Irritation primaire** Peut provoquer une irritation des yeux / de la peau.

**Sensibilisation** L'inhalation des vapeurs de l'aérosol ou tout contact avec la peau peut entraîner une sensibilisation chez les personnes prédisposées.

**Effets mutagènes** Non communiqués.

**Effets cancérogènes** Non communiqués.

## 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

**Écotoxicité** Toxique pour les organismes aquatiques, peut provoquer des effets indésirables à long terme dans le milieu aquatique.

**Informations complémentaires** Ce produit ne doit en aucun cas s'écouler dans les conduits d'évacuation d'eau. Contacter les autorités compétentes en cas de déversement important dans des canalisations.

## 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

**Informations générales** Éliminer en tant que déchet spécial conformément aux directives locales et nationales en vigueur.

**Emballage contaminé** Éliminer en tant que produit inutilisé.

## 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

### ADR/RID

<b>N°ONU</b>	3082	<b>Catégorie d'emballage</b>	III
<b>Classe</b>	9	<b>Numéro d'identification du danger</b>	: 90
<b>Nom d'expédition officiel</b>	SUBSTANCE DANGEREUSE POUR L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (contient de l'alkylbenzène (C3-C5) et du pyriproxifène)		

### OMI

<b>N°ONU</b>	3082	<b>Catégorie d'emballage</b>	III
<b>Classe</b>	9	<b>Polluant marin</b>	Non
<b>EmS</b>	F-A S-F		

### IATA-DGR

<b>N°ONU</b>	3082	<b>Catégorie d'emballage</b>	III
<b>Classe</b>	9	<b>Conditionnement</b>	914

## 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

**Symbole(s) :** N ;



# Nylar 4 EW

Rév. n°1

Date de diffusion : 23 octobre 2003

<b>Phrase (s) R</b>	R10 – Inflammable. R51/53 - Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
<b>Phrase(s) S</b>	S60 - Éliminer le produit et son récipient comme un déchet dangereux. S61 - Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales / la fiche de données de sécurité. Afin d'éviter tout risque pour l'homme et pour l'environnement, observer les consignes d'utilisation.

## 16. AUTRES INFORMATIONS

<b>Textes des phrases R mentionnés dans la section 2</b>	R50/53 - Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique. R51/53 - Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique. R65 - Nocif : peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.
<b>Sources de données clés utilisées pour établir cette fiche d'informations</b>	Fiches de données de sécurité des fournisseurs de matières premières. EH40 CHIP 2002
<b>Restrictions recommandées</b>	Insecticide exclusivement réservé à une utilisation professionnelle.